



GÉRER LES TAXES MAJEURES EN ASSURANCE

Établir les différentes déclarations

Nombreuses et variées sont les taxes applicables aux activités et produits d'assurance. Pour être en conformité avec la législation fiscale, une parfaite connaissance de l'assiette et du taux des différentes taxes, ainsi que des exonérations autorisées est indispensable.

FORMATIONS COURTES

INITIATION

DIST.

Ref. : 8992080

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1130 € HT

Repas inclus

OBJECTIFS

Cerner les spécificités de l'environnement fiscal d'un organisme d'assurances
Identifier les risques attachés aux différentes taxes
Maîtriser la méthodologie de leur détermination

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Comptables
Fiscalistes intégrant le secteur de l'assurance ou de la mutualité

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des bases de la fiscalité

COMPÉTENCES ACQUISES

Identifier et de calculer les taxes majeures des entreprises d'assurances

PROGRAMME

Pendant
Gérer les taxes majeures en assurance

Distinguer les taxes spécifiques au secteur de l'assurance

La taxe sur les conventions d'assurance (TCA)

- Lister les opérations d'assurance concernées : analyser le cas de la coassurance et de la réassurance
- Connaître les exonérations prévues, l'assiette de la taxe et le taux d'imposition
- Répondre aux obligations déclaratives et de paiement
Exercice d'application : identification des taux et de la nature de la taxe selon les garanties proposées

La taxe de solidarité additionnelle aux cotisations d'assurance (TSA)

- Déterminer son champ d'application : distinguer les garanties soumises à la TCA des garanties soumises à la TSA

La taxe sur les excédents de provisions dite " taxe sur les bonis "

- Déterminer le champ d'application de la taxe
- Connaître les enjeux du mode de calcul retenu " forfaitaire " ou réel
- Calculer la taxe et exemple de calcul " forfaitaire " sur la base des anciens états C11



Identifier les taxes de droit commun et leur application au secteur de l'assurance

La TVA

- Connaître les opérations assujetties
- Mesurer la portée de l'exonération en assurance : opérations concernées (art. 261 C-2) et notion de présentation d'assurances
- L'externalisation d'une partie des prestations d'assurance : exonération ou assujettissement des prestations des apporteurs d'affaires
- Mesurer les conséquences de l'exonération des opérations d'assurance : les dernières évolutions jurisprudentielles en la matière
- Maîtriser les modalités de déduction : détermination du prorata de déduction en matière de TVA
- Cerner les enjeux des groupements dits 261 B et leurs évolutions à venir

Les taxes assises sur les salaires

La contribution économique territoriale (CFE et CVAE)

- Intégrer les modalités de calcul de la contribution économique territoriale : déterminer la période de référence
- Connaître la base de taxation et les spécificités de la détermination de la valeur ajoutée dans une entreprise d'assurance
- Déterminer le taux de taxe applicable

Exercice d'application : identification des éléments exclus de la base CVAE

- Identifier le redevable dans le cadre des modifications de structure : fusions, apports partiels d'actif et cessions de portefeuille
- Les obligations déclaratives, le paiement de la taxe, des acomptes et de la cotisation minimale
- Les possibilités de dégrèvement : le plafonnement en fonction de la valeur ajoutée

La contribution sociale de solidarité des sociétés " C3S " ou " Organic "

- La base taxable
- Les particularités

INTERVENANTS

Etienne GIROUX
Avocat Associé
FIDAL AVOCATS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.

Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.



Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



LIEUX ET DATES

À distance

12 déc. 2025

Paris

13 juin 2025